

Communiqué de presse



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, préside la réunion d'installation du Collège de la Diversité, issu des Assises de la Jeune Création

Fleur Pellerin installe, ce mercredi 2 décembre 2015, le Collège de la Diversité, instance issue des discussions des Assises de la Jeune Création. Avec la création de ce Collège, annoncée le 30 juin dernier, le ministère de la Culture et de la Communication se dote d'un cercle de réflexions et de propositions sans équivalent, dans la sphère culturelle et publique. Karine Gloanec-Maurin, haut-fonctionnaire en charge de la Diversité en assure la coordination.

Ce Collège de la Diversité se compose d'une trentaine de membres : 20 personnalités qualifiées ont accepté de participer à cette instance aux côtés de responsables d'établissements publics du secteur culturel et des médias, mais aussi des hauts fonctionnaires de l'administration centrale du Ministère. Les personnalités qualifiées sont toutes des acteurs de terrain : artistes, opérateurs culturels et intellectuels engagés dans la Culture et portant le combat en faveur de l'égalité, l'accès pour tous à toutes les cultures.

Ce Collège de la Diversité entend constituer une instance de veille et vigilance, dont le projet est de mesurer la démocratisation de l'accès aux pratiques, aux formations, mais aussi aux responsabilités artistiques, et de contribuer à lever les éventuels freins à cette ambition. Son action s'inscrit en complément de celles de Lucie Muniesa, haut-fonctionnaire pour la lutte contre la discrimination et Muriel Genthon, haut-fonctionnaire chargée de l'égalité femmes hommes, toutes deux nommées en 2014 et 2015.

A travers ce Collège, Fleur Pellerin entend réaffirmer la priorité qu'elle a toujours accordée, dans la politique du ministère de la Culture et de la Communication, à la question de la diversité. Si la sensibilisation – à travers notamment la politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle – et la démocratisation – l'accès de tous aux œuvres et aux pratiques artistiques – restent les dimensions fondamentales de la politique nationale en faveur de la culture, elles doivent, en effet, nécessairement mieux prendre en compte la diversité des acteurs, des territoires et des expressions.

Fleur Pellerin annoncera au Printemps les premières mesures retenues sur les propositions qui lui seront faites par le Collège pour répondre à la feuille de route tracée ce jour.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 90
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Paris, le 2 décembre 2015